

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MEUSE

**Extrait du Registre des Délibérations
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt sept juin à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Ville de VERDUN s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Samuel HAZARD, Maire,

**Examen et vote du
Compte Administratif
2022 - Budget
PRINCIPAL**

DVV2023_0076

Présents :

Monsieur Samuel HAZARD, Monsieur Bernard GOEURIOT, Madame Angelina DE PALMA-ANCEL, Monsieur Gérard STCHERBININE, Madame Christine PROT, Monsieur Pierre JACQUINOT, Madame Sylvie BOURDIN WATRIN, Monsieur Fabrice WEISSE, Madame Diana MOUNZER, Madame Maryvonne COLLIGNON, Monsieur Patrick CORTIAL, Monsieur Antoni GRIGGIO, Monsieur Eric BAL, Madame Jacqueline BRABANT, Monsieur Philippe DEHAND, Monsieur Philippe COLAUTTI, Monsieur Guillaume ROUARD, Madame Emmanuelle CASAGRANDE, Monsieur Jean-François THOMAS, Madame Karen SCHWEITZER, Madame Dominique GRETZ, Monsieur Mathieu HOUSSON, Madame Julia RICHARD

Absents-excusés :

Madame Agnès GIROUX, Madame Cécile HAROS, Madame Jennifer GHEWY, Madame Nasra ANRIFIDINE, Madame Christel RENAUD, Monsieur Pascal BURATI

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Madame Sandrine JACQUINET DEBEAUMOREL à Madame Christine PROT
- Madame Pascale BATTOU à Madame Sylvie BOURDIN WATRIN
- Monsieur Jean-Bernard LAHAUSSE à Monsieur Philippe DEHAND
- Monsieur Quentin BROCHET à Monsieur Philippe COLAUTTI

Entendu l'exposé de Monsieur Bernard GOEURIOT, Premier Adjoint,

Synthèse de la délibération

Le Compte Administratif est le bilan financier de l'ordonnateur (le Maire). Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes d'un exercice. Il est soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante.

Les Balances Générales du Compte Administratif de 2022 pour le budget ville de verdun s'arrêtent aux chiffres suivants :

2022	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Cumulé
Total des dépenses de l'exercice	8 094 980,70	13 978 924,35	22 073 905,05
Total des recettes de l'exercice	10 143 651,66	16 080 834,73	26 224 486,39
Résultat de l'exercice	2 048 670,96	2 101 910,38	4 150 581,34
Résultat reporté 001 et 002	1 401 899,76	2 272 863,07	3 674 762,83
Résultat cumulé	3 450 570,72	4 374 773,45	7 825 344,17

Le résultat de l'exercice de la section de fonctionnement se traduit par un excédent de 2 101 910,38 € sur lequel une affectation à la section d'investissement sera déterminée par délibération.

RESTE A RÉALISER 2022	
DEPENSES	8 385 980.72
RECETTES	3 306 952.10
SOLDE RAR	-5 079 028.62
BESOIN DE FINANCEMENT	5 079 028 .62
EXCEDENT DE FINANCEMENT	_

Il est demandé à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur le Compte Administratif établi suivant l'instruction comptable M14 et la reprise des résultats du Budget Annexe Vierge des Pauvres suite à la clôture de ce budget au 31/12/22.

• **Contexte – Problématique**

Le Budget afférent à l'exercice qui vient de se clore était un état de prévisions. Il s'agit maintenant de constater comment et dans quelles mesures ces prévisions se sont réalisées.

Cette constatation est opérée au moyen de comptes :

- le Compte de Gestion établi par le gestionnaire des deniers, le Service de Gestion Comptable de Verdun (SGC),
- le Compte Administratif établi par l'ordonnateur donc le Maire.

Le Compte Administratif fige le passé, mais il est la base d'appréciation de la situation financière de la collectivité. Son établissement est indispensable pour l'élaboration des documents budgétaires des exercices suivants.

Il reprend les mêmes rubriques que le Budget Primitif. Il est le relevé de toutes les opérations financières, recettes et dépenses, qui ont été effectuées dans le courant d'un exercice, en l'occurrence du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 plus la journée complémentaire de janvier 2023.

Il est proposé de bien vouloir désigner un président pour la présentation du Compte Administratif 2022.

La présentation du Compte Administratif s'effectue au travers du document budgétaire notamment :

- du détail par article tant en dépenses qu'en recettes de la section d'investissement et de la section de fonctionnement transmis en version dématérialisée.

- des informations générales où figurent les données financières afférentes aux ratios. Ceux-ci ont été calculés conformément aux méthodes de calculs des ratios nationaux et ne tiennent pas compte des spécificités propres à notre collectivité.

Vous trouverez ci-après le tableau retraçant les ratios obligatoires dont certains ont fait l'objet de retraitement ainsi que le tableau des ratios consolidés :

	Ratios loi ATR apparaissant au CA	Ratios retraités suivant nos spécificités	Ratios nationaux de la strate Année 2020
Dépenses réelles de fonctionnement / population	428	428	1099
Produits des impositions directes / population	153	153	594
Recettes réelles de fonctionnement / population	872	710	1 305
Dépenses d'équipement brut / population	302	163	297
Encours de la dette / population	261	211	829
D.G.F. / population	397	397	170
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	5,64 %	28,72 %	60,40 %
Dépenses de fonctionnement & remboursement de la dette /recettes réelles de fonctionnement	51,14%	62,49 %	91,00 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	34,68%	22,92%	22,80 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	29,92%	32,67%	63,50 %

La 1ère colonne correspond aux ratios calculés selon les normes comptables nationales (loi ATR)

La 2ème colonne correspond aux ratios calculés selon une méthode identique mais après isolement des flux entre collectivités.

La 3ème colonne est extraite du site collectivités locales.gouv.fr - rubrique collectivités locales en chiffres année 2022 correspondant au compte de gestion 2020 – strate de 10 000 à moins de 20 000 habitants.

Les retraitements concernent essentiellement la mutualisation d'une partie de l'encours de la dette et du personnel avec la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

Pour une information plus complète, compte tenu du niveau élevé de transfert de compétences et de la mutualisation globalisée des services, vous trouverez ci-après un tableau similaire qui reprend les données cumulées de l'ensemble des structures.

	Ratios consolidés Ville et CAGV 2022	Moyenne des Ratios nationaux VV+ AGGLO 2020
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 458	1 501
Produits des impositions directes / population	515	815
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 980	1787
Dépenses d'équipement brut / population	765	393
Encours de la dette / population	874	1205
D.G.F. / population	506	257
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	38.14 %	
Dépenses de fonctionnement & remboursement de la dette / recettes réelles de fonctionnement	78.77 %	
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	41.08 %	
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	46.43 %	
Encours de la dette / épargne brute	1.89	

En conclusion, la situation financière de la Ville de Verdun reste très satisfaisante.

L'épargne nette (marge d'autofinancement courante) est de 4,6 millions d'euros. L'épargne brute représente 44% des recettes réelles de fonctionnement. Le remboursement de la dette par habitant est de 211 euros pour habitant à comparer à la moyenne nationale de 829 euros.

L'analyse budgétaire par section est présentée en annexe.

- **Cadre et solution(s) proposée(s)**

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,

- Le Compte Administratif doit être voté après que l'assemblée délibérante se soit prononcée sur le compte de gestion. Ce vote doit intervenir dans les 6 mois qui suivent la fin de l'exercice soit au plus tard le 30/06 de l'année suivante ;

- Cette présentation du Compte Administratif interviendra après l'élection d'un Président de séance ;

- Monsieur le Maire se retire et ne participe pas au vote.

Pour information, le document budgétaire et l'annexe sont consultables à l'Hôtel de Ville en version papier et/ou dématérialisée.

Il est également disponible à distance, sur le site internet suivant :

<http://datastore.adista.fr>
Login : ccverdun/verdun
Mot de passe : verdun

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**,

1 sans participation : Samuel HAZARD

ADOpte le Compte Administratif 2022 du BUDGET PRINCIPAL tel qu'il lui est présenté.

M. le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

DELIBERE en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Maire, soussigné qui déclare avoir accompli les formalités d'affichage prescrites par l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L



Signé électroniquement par : Samuel
HAZARD
Date de signature : 30/06/2023
Qualité : Maire de Verdun

Samuel HAZARD

Recours, informations des usagers.

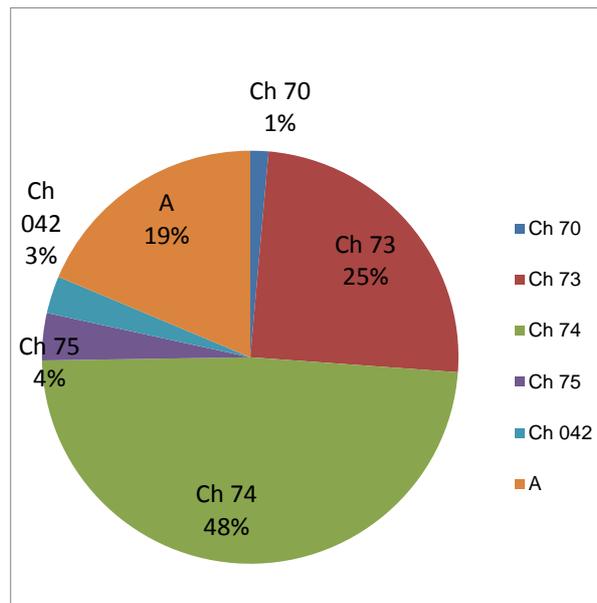
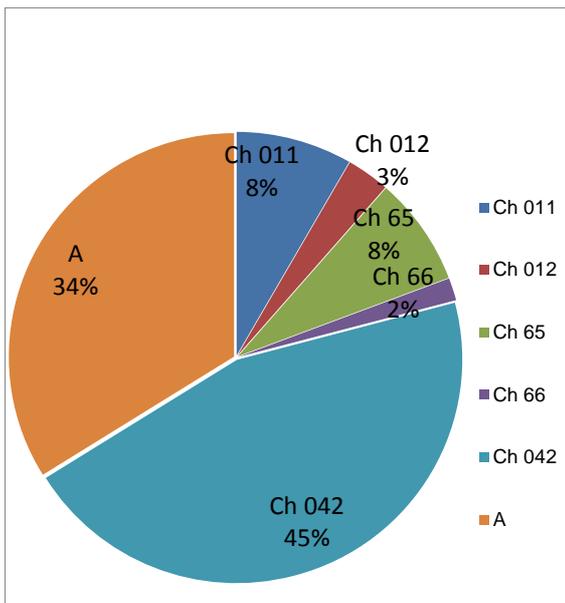
Il est possible de contester la présente décision auprès du « Tribunal Administration de Nancy – 5, place de la Carrière – C.O. N°38 – 54036 NANCY CEDEX – Tél : 03.83.17.43.43 – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
Ch 011	1 164 046,22	Ch 70	227 571,53
Ch 012	431 866,45	Ch 73	3 979 712,95
Ch 65	1 099 287,42	Ch 74	7 810 950,79
Ch 66	227 172,76	Ch 75	595 825,34
Ch 042	6 321 776,39	Ch 042	470 230,52
autres A	4 734 775,11	autres A	2 996 543,60
dont 014	4 247 657,51	dont 013	294,09
dont 67	440 222,02	dont 76	35 111,04
dont 68	46 895,58	dont 77	2 916 549,99
dont 78		dont 78	44 588,48
Sous- Total	13 978 924,35	Sous- Total	16 080 834,73
		002	2 272 863,07
Total	13 978 924,35	Total	18 353 697,80

résultat de fonctionnement de l'exercice : 2 101 910,38

résultat de fonctionnement cumulé : 4 374 773,45



- 011 : Charges à caractère général
- 012 : Charges de personnel
- 65 : Autres charges de gestion courante (subventions versées..)
- 66 : Charges financières
- 042 : Opération d'ordre de section à section (dotations aux amortissements)
- A : autres dont
 - 014 : Atténuations de produits
 - 67 : Charges exceptionnelles
 - 68 : Provisions

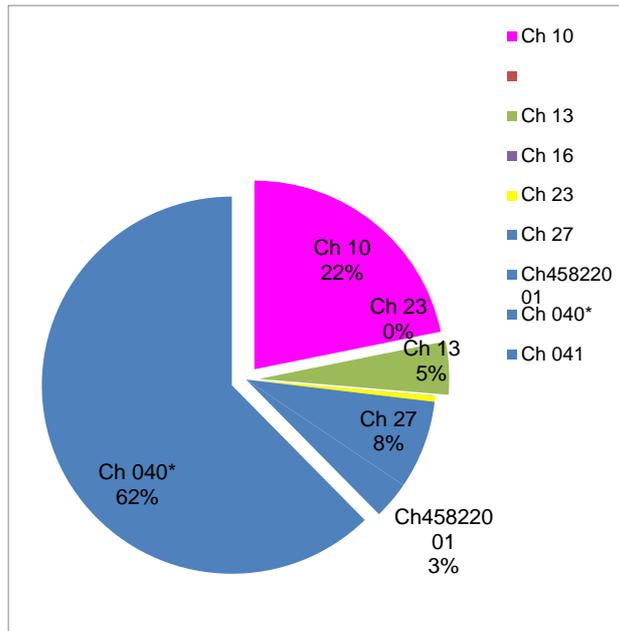
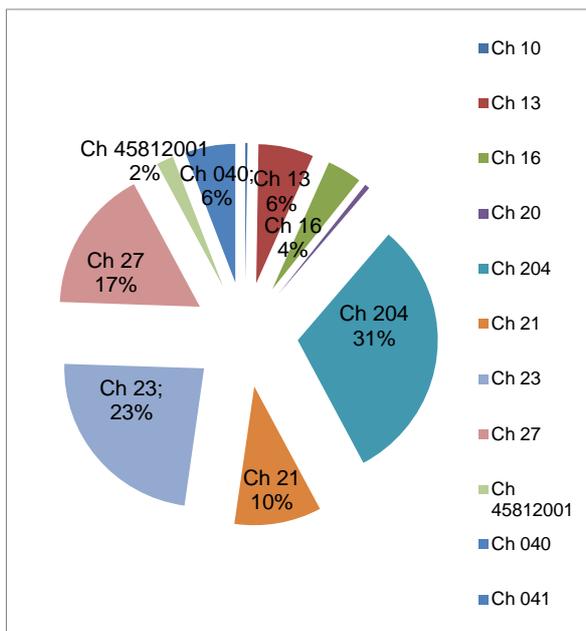
- 70 : Produits des services, du domaine, ventes
- 73 : impôts et taxes
- 74 : Dotations, subventions et participations
- 75 : Autres produits de gestion courante
- 042:Opération d'ordre de section à section (quote-part des subventions d'investissement transférées)

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
Ch 10	20 398,54	Ch 10	2 212 305,70
Ch 13	515 627,14	Ch 13	461 602,94
Ch 16	325 388,54	Ch 16	620
Ch 20	46 486,08	Ch 23	52221,78
Ch 204	2 509 968,00	Ch 27	769 893,59
Ch 21	813 415,42	Ch45822001	325 231,26
Ch 23	1 882 747,52	Ch 040*	6 321 776,39
Ch 27	1 349 631,50	Ch 041	
Ch 45812001	161 087,44		
Ch 040	470 230,52		
Ch 041			
Sous- Total	8 094 980,70	Sous- Total	10 143 651,66
		001	1 401 899,76
Total	8 094 980,70	Total	11 545 551,42

résultat d'investissement de l'exercice : 2 048 670,96

résultat d'investissement cumulé : 3 450 570,72



- 13 : Subventions d'investissement reçues
- 16 : Emprunt et dettes assimilées
- 20 : Immobilisations incorporelles
- 204 : Subventions d'équipement versées
- 21 : Immobilisations corporelles
- 23 : Immobilisations en cours
- 26 : Participations et créances rattachées à des participations
- 27 : Autres immobilisations financières
- 040 : Opérations d'ordre de transferts entre sections

- 10 : Dotations fonds divers et réserves
- 13 : Subventions d'investissement reçues
- 21 : Immobilisations corporelles
- 23 : Immobilisations en cours
- 27 : Autres immobilisations financières
- 040 : Opérations d'ordre (DAA...)*
- *Il s'agit de dotations aux amortissements